

Nantes, le 02/12/2025

Dossier suivi par :
Hervé DIET
IA-IPR de Mathématiques
Tél : 02 72 56 65 72
Mél : herve.diet@ac-nantes.fr

Monsieur Hervé DIET
IA-IPR de Mathématiques

4 rue de la Houssinière
44326 Nantes Cedex

Note à l'attention de
Mesdames et Messieurs
les cheffes et chefs d'établissement

Objet : Olympiades de mathématiques, organisation de l'épreuve individuelle puis en équipe

L'épreuve se déroule en deux épreuves de deux heures séparées par une pause de dix à quinze minutes mercredi 18 mars 2026 de 8h à 12h10. Un léger jeu sur l'heure du début de l'épreuve est toléré, selon les bus et horaires habituels de l'établissement (20 minutes maximum). Un confinement peut être imposé entre les deux épreuves.

Quelques précisions pour faciliter l'organisation :

1) Les inscriptions :

Le concours des Olympiades de mathématiques s'inscrit dans le domaine de la Culture scientifique, technique et industrielle. L'inscription des candidats se fera comme l'an dernier sur **l'application ADAGE**. L'établissement doit s'inscrire dans l'appel à projet « Olympiades de mathématiques » qui est déjà ouvert et qui **se clôturera le 20 février 2026**.

Lors de l'inscription aux Olympiades sur ADAGE, l'établissement devra préciser le nom du professeur coordinateur du projet ainsi que l'ensemble des élèves participants aux Olympiades de mathématiques.

En parallèle, les candidates et candidats doivent indiquer auprès de l'établissement la composition des équipes : équipes de deux, trois ou quatre élèves d'une même catégorie (1^{ère} générale spécialité Mathématiques d'une part, et, 1^{ère} technologique avec 1^{ère} générale non spécialité Mathématiques d'autre part). Si l'établissement est mixte en fille/garçon, alors les équipes - formées de deux, trois ou au maximum quatre élèves - sont **nécessairement mixtes** et, dans la mesure du possible, paritaires. L'établissement garde trace de ces compositions d'équipe, regroupées par catégorie, dans une liste (donnée en annexe) qui sera à transmettre avec les copies à l'issue de l'épreuve.

2) Le jour de l'épreuve :

L'usage d'une calculatrice est autorisé tout au long des deux épreuves selon la réglementation en vigueur.

1^{ère} partie : Recherche individuelle du sujet national

Seul le sujet national est distribué. Les candidates et candidats composent individuellement pendant deux heures. Puis les copies sont ramassées, rassemblées par catégories (1^{ère} générale spécialité Mathématiques d'une part, et, 1^{ère} technologique avec 1^{ère} générale non spécialité Mathématiques d'autre part) et une étiquette individuelle fournie par la DEC y sera apposée.

2^{ème} partie : Recherche en équipe du sujet académique

Les candidates et candidats se regroupent d'après les équipes qui ont été définies au préalable. L'épreuve par équipes permet de mobiliser et d'évaluer les élèves sur des compétences plus larges ; ce qui est de nature à motiver et à valoriser une palette plus diverse d'élèves. En cas d'absence d'un candidat ou d'une candidate, une reconstitution d'équipe peut être envisagée en dernière minute : toujours avec

des équipes d'une même catégorie et de deux à quatre personnes. **Il est important que la composition des équipes soit indiquée très précisément** sur la feuille fournie en annexe de la note. Cette feuille une fois complétée avec la composition des équipes de l'établissement sera à joindre impérativement à la liste d'émargement.

Le sujet par équipe est distribué. Les membres d'une même équipe peuvent communiquer. Une seule copie est rendue pour l'équipe, sur laquelle doivent figurer tous les noms des membres de l'équipe mais **une seule étiquette** y est apposée (celle de l'un des membres de l'équipe).

3) Le retour des copies :

Les copies seront retournées séparées en quatre lots : copies individuelles de chaque catégorie (1^{ère} générale spécialité Mathématiques d'une part, et, 1^{ère} technologique avec 1^{ère} générale non spécialité Mathématiques d'autre part) et copies d'équipe de chaque catégorie. Les copies sont à renvoyer non massicotées. Sont à joindre dans cet envoi : la liste d'émargement signée et la liste de composition des équipes. Attention : sans cette liste de composition des équipes, les copies d'équipe ne pourront pas être corrigées.

Nous vous remercions pour votre implication dans l'organisation de cette épreuve au sein de votre établissement. Votre participation et votre appui permettent le déroulement de ce concours dans les meilleures conditions.

Hervé DIET



PJ :

Annexe - Liste de composition de toutes les équipes de l'établissement